



Jacques TECHER

2 avril 1943 - 24 juillet 1997

**Avocat
Conseiller général de Saint-Louis**

Fils de Luc-Philippe Técher et de Marie-Blanche Hoarau, Jacques-Paul Técher est né le 2 avril 1943 à la Rivière Saint-Louis. Il fréquente l'école primaire Hégésippe Hoareau de son village, à la Rivière, puis le collège de Cilaos. Plus tard, au lycée Leconte de Lisle, il côtoie Claude Hoareau, Lucet Langenier, ou encore Gilbert Aubry.

Jacques Técher choisit ensuite de mettre au service des autres ses qualités innées d'élocution et de synthèse. C'est donc naturellement qu'il opte pour la profession d'avocat. Il fréquente alors la faculté de droit, d'abord à Marseille, puis à Saint-Denis. Il obtient sa maîtrise avec mention.

Il prête serment le 2 août 1968. Il a pour maître de stage Maître Fernand Colardeau, brillant orateur, à la forte personnalité. Le barreau de Saint-Denis compte alors trois avoués et trois avocats. Vingt ans plus tard, il deviendra bâtonnier. Pendant trois ans, il travaillera à la mise en place de la réforme de la profession judiciaire.

Pour Maître Técher, il n'y a pas de petit procès, seulement de petits avocats. Le défenseur, pour lui, doit se mettre à la portée de n'importe quelle affaire et de n'importe quel client. C'est ainsi qu'en trente ans de carrière, il a été amené à plaider pour la mémoire d'Alexis de Villeneuve, à Saint-Denis, ou encore pour le Parti Socialiste Malgache à Tananarive.

Mais il s'est également passionné pour des dossiers dans lesquels il n'était, au départ, que commis d'office. Il a surtout été présent dans pratiquement tous les grands procès de la Réunion. Ténor du barreau où ses effets de manche font sourire magistrats et journalistes, Jacques Técher est élu, par ses pairs, bâtonnier.

Parallèlement à l'exercice de sa profession, il donne des cours de droit commercial à l'antenne sudiste de la faculté de la Réunion, à Saint-Pierre.

L'intérêt pour la vie publique l'amène à occuper différentes fonctions politiques, « *par sentiment* », dit-il. Certains éléments l'y prédisposaient. Son père et son beau-père étaient très liés à Théophile Hoareau, ancien maire de Saint-Louis.

En 1977, c'est Jean Fontaine qu'il suit dans les joutes municipales. Il devient alors son premier adjoint à St-Louis jusqu'en 1983. Le député-maire Jean Fontaine siègeant à

TÉCHER Jacques

l'Assemblée Nationale à Paris, Jacques Técher est le maire virtuel de St-Louis. En 1983, Jean Fontaine ne se représentant pas, c'est Técher qui mène la liste de la municipalité sortante aux élections. Il est alors battu par Claude Hoareau. Le même adversaire s'installe à sa place au Palais de la Source en 1985, où il était conseiller général depuis 1979. Il avait alors, avec panache, abandonné son canton de la Rivière St-Louis pour affronter Claude Hoarau dans le premier canton.

De cette époque, il laisse l'image d'un homme de terrain, plein de pugnacité. Sportif (pilote de rallye et ceinture noire de judo), il aime aussi à se retrouver dans des livres, classiques, ou de bandes dessinées.

A 54 ans, fatigué, malade, amaigri, il suscite, au cours du premier semestre 1997, l'inquiétude de ses proches. L'homme vivant seul, au 80 rue Casabona à St-Pierre, ce sont des clients, lui rendant visite le 24 juillet 1997, peu avant 11H00, qui découvrent son corps sans vie. Une mort naturelle, selon les premières constatations, à l'hôpital, où son corps a été transporté.

Il laisse une jeune fille de 11 ans... et de nombreux amis. Son corps repose au cimetière de la Rivière Saint-Louis, après la cérémonie religieuse à l'église de St-Pierre rue Auguste-Babet.

« UNE PARTIE DE NOUS S'EN VA »

« Il n'y pas une seule plaidoirie du bâtonnier Técher qui est présente en nos esprits; mais toutes les plaidoiries. Il avait le sens de l'image; une façon extrêmement populaire de faire devant un jury. C'est une partie de nous qui s'en va »

M^e Michel Folio - porte parole du barreau de Saint-Denis

Source

Le Quotidien de la Réunion, juillet 1997.

Illustration : Jacques Técher (coll. privée)

MV



Charles TELFAIR

1778 - 14 juillet 1833

Médecin, naturaliste

Charles Telfair naît en 1778 à Belfast (Ulster). Ce fils d'instituteur fait des études de médecine et entre dans la *Royal Navy* en 1797 comme médecin de marine. Il sert en Méditerranée avant d'accompagner en 1808 l'amiral Bertie au cap de Bonne Espérance.

Il participa en juillet 1810 à l'assaut des forces anglaises contre l'île Bonaparte qui capitula le 9 juillet 1810. Il fut nommé commandant adjoint de St-Paul et de la zone sous-le-vent. Il en profita pour terminer son ouvrage sur la conquête de l'île. Telfair, comme Farquhar, eut des relations exemplaires avec la population bourbonnaise (l'île ayant repris son vocable royaliste dès sa chute aux mains des Anglais). Les habitants furent charmés par sa courtoisie et sa disponibilité.

Quand l'Isle de France devint anglaise le 3 décembre 1810, il fut nommé commandant à St-Paul. Mais il ne tarda pas à aller dans l'île voisine rebaptisée *Mauritius*, en juin 1811 dans le cabinet de Farquhar, nommé gouverneur général des Iles Mauritius et Bourbon.

Son ascension est rapide : en octobre 1812, il remplace le colonel Barry comme secrétaire général du gouvernement.

Le 6 avril 1815, Charles Telfair, en tant que chef du gouvernement de Mauritius, Bourbon et dépendances par intérim est chargé de rétrocéder l'île Bourbon au roi de France. Cette mesure est dictée par l'article 8 du Traité de Paris de 1814. Il appose sa signature sur l'acte de rétrocession à côté de celles du major Flucker, d'Edouard Alured Draper et du major William Carrol pour la partie britannique et de MM. Bouvet de Lozier et Marchand pour la partie française.

Telfair s'établit à Maurice (Mauritius) et achète en 1815 la propriété de Bois-Chéri à Moka. En partenariat avec Lesage, Blançard et le major Waugh, il se porte acquéreur de la propriété Bel Ombre. Il s'intègre si bien dans la population mauricienne qu'il devient en 1816, membre de l'association culturelle de la Table Ovale. Mais secrétaire particulier et fidèle collaborateur de Farquhar, il le suit en Angleterre en 1817.

Ayant épousé l'année suivante Annabella, fille de l'amiral Chamberlayn, il ramène son épouse à Maurice en mars 1819. De passage à Paris, il est fait chevalier de la Légion d'Honneur. Il est l'un des rares Britanniques honoré par cette distinction.

TELFAIR

A Bel Ombre, Telfair tient table ouverte pour tous les visiteurs de passage qui sont émerveillés par la gestion scientifique de l'habitation et son traitement généreux des esclaves. En août 1825, il devient directeur honoraire du jardin des Pamplemousses. Il en profite pour envoyer des plantes tropicales à Sir William Hooker, directeur du célèbre jardin de Kew.

Hooker donnera le nom de *Telfairia* à une variété africaine de concombre. Il envoya aussi des ossements du «solitaire» de Rodrigues à la société royale zoologique et à l'*Andersonian Museum* de Glasgow.

Après des années fastes, il est ruiné par ses largesses et ses spéculations agricoles. Son épouse meurt le 23 mai 1833 et il ne lui survit que de peu ; le 14 juillet 1833, il est foudroyé par une apoplexie. Il repose au cimetière de Fort Blanc à Port-Louis (Maurice).

L'un de ses neveux, William Telfair, mourut à Salazie (Réunion) le 26 décembre 1864.

LETTRE A JOSEPH HUBERT

«Le gouverneur veut reconnaître d'aussi généreux soins et couronner par un acte public une conduite si digne d'éloges. En conséquence, et pour parvenir à cette fin, son excellence (R. Farquhar) a résolu de changer le nom du quartier St-Joseph en celui de St-Hubert ; son Excellence attend que vous acceptiez cette marque de reconnaissance publique qu'il n'appartient qu'au gouvernement de décerner et dont vous devriez jouir depuis longtemps.»

Charles Telfair

Bibliographie

- *Account of the conquest of Bourbon*
- *Some account of the state of slavery at Mauritius since 1810 in refutation of anonymous charges against the government and that colony*

Source

J. Alby, M. Serviable, *Bourbon Anglaise*, St-Denis, Mascarin, 1989

Illustration : Charles Telfair (*Archives Départementales de la Réunion*)



Jean-Baptiste
THIBAUT
de CHANVALON

16 février 1752 - ~~circa 1830~~ 11 mai 1838

Administrateur

Fils du savant et intendant de Cayenne Jean-Baptiste Thibault de Chanvalon et d'une demoiselle de St-Félix, Jean-Baptiste-Charles-Laurent de Chanvalon est né à la Martinique le 16 février 1752. Son père, piètre administrateur se piquant de littérature, est interné à la Bastille en 1767. L'année suivante, il est commis de marine à Rochefort. En 1769, il est aux Antilles avant de passer à l'Isle de France en décembre 1770 sur le *Gros-Ventre* qui y acheminait des troupes.

En 1771, il accompagne Kerguelen dans le voyage de découverte sur ce même *Gros-Ventre*. Titularisé comme écrivain de marine en 1775, il devient sous-commissaire en 1779 et commissaire l'année suivante. En 1784, il fit l'intérim comme commissaire général au départ de M. de Mellis. En 1785, il fut nommé ordonnateur de la marine et des colonies à Bourbon. Il arriva dans l'île le 16 octobre 1785 pour remplacer Motais de Narbonne. Selon A. Toussaint, il ne donna pas satisfaction. Le gouverneur d'Entrecasteux demanda en vain son départ. En 1789, il repassa à l'Isle de France comme commissaire général ; il fut remplacé à Bourbon le 17 juillet 1789 par Duvergé. Et on eut à se plaindre de lui à l'Isle de France...

En mai 1794, il revient remplacer Duvergé comme ordonnateur à Bourbon devenue depuis peu *Ile de la Réunion*, avant de recommencer son mouvement de balancier vers l'Isle de France où il repart le 5 novembre 1798 remplacer Dupuy comme ordonnateur général. Il est remplacé à Bourbon par Louis-Claude-Hyacinthe Gourel de St-Perne. Le 15 octobre 1803, il revient de nouveau à la Réunion comme sous-préfet ; mais de nouvelles plaintes ayant été formulées contre lui, Decaen le démet de ses fonctions le 29 mars 1804 et le remplace par le sous-préfet Marchand. Chanvalon en concevra un profond dépit et une haine virulente pour Decaen. Il restera à la Réunion, devenue depuis 1806 *Ile Bonaparte*, avec son traitement d'inactivité de 12 000 francs.

Le 8 juillet 1810, l'île tombe entre les mains des Anglais. Chanvalon sera parmi les premiers à se rallier aux nouveaux vainqueurs. Ses offres de service sont acceptées. Quand Farquhar quitte l'île Maurice (ex-Isle de France) pour Bourbon le 9 avril 1811, il est accompagné par Chanvalon nommé administrateur général. Le 3 mai 1811, il est nommé inspecteur général. Certes le 11 novembre 1811, ses fonctions furent supprimées, mais les Anglais lui accordèrent une pension de £ 500.

de CHANVALON

Après le retour de l'île Bourbon à la France en avril 1815, Chanvalon demanda un poste d'administrateur au nouveau gouverneur Bouvet de Lozier. Il lui fut répondu le 17 novembre 1817 que le poste d'ordonnateur avait été supprimé. Qu'à cela ne tienne, il sollicita une pension à la France «pour ses longs et honorables services». En 1821, il obtint la légion d'Honneur, le grade honorifique de commissaire de marine et une pension de 2 400 francs.

Il mourut à Bourbon vers ~~1830~~ ^{le 11 mai 1835}.

CHANVALON A LA BASTILLE

«Le 21 février 1767, le roi faisait enfermer à la Bastille un singulier personnage, M. Jean-Baptiste Thibault de Chanvalon, natif de la Martinique, intendant des colonies de Cayenne et de la Guyane. Chanvalon était accusé de n'avoir pris aucun soin, pendant son administration, pour maintenir l'ordre et pour assurer le bien-être des colons. En réalité, il s'était beaucoup plus occupé de littérature que d'administration.

Étrange monomanie : ce créole, deux fois colon, avait horreur des colonies et même en prison, au Mont St-Michel où il fut transféré, il s'amusait à écrire «Les Malheurs d'Emmanuel Souza et d'Eléonore de Garcia, son épouse», scènes tragiques, destinées à faire partager au lecteur les antipathies de l'ex-intendant».

Louis Brunet, *Le Ralliement*, 6 janvier 1895

Sources

- A. Toussaint, *Dictionnaire de Biographie Mauricienne*
- St-Elme le Duc, *Isle de France*, 1925

Illustration : Armes de l'Angleterre



**Joseph
TIPVEAU
(dit Bibique)**

16 avril 1934 - 30 mars 1995

Chercheur de trésors

Fils de George-Bienaimé Tipveau, chef de bureau à la commune de St-Paul et de Marie-Simone-Camille Barillet, Joseph-Guy-Germain Tipveau est né le 16 avril 1934 à St-Paul.

Il va se découvrir une filiation prestigieuse qui déterminera sa vie publique future : il est le descendant de Claude Ruelle, pirate bourguignon installé dans l'île en 1695. Bon sang ne pouvant mentir, il compte également parmi ses ascendants le flibustier Adam Jams qui avait épousé Françoise Ruelle, la fille de Claude. Joseph Tipveau se coulera dans le rôle de dernier corsaire des Mascareignes.

Joseph Tipveau se fera avant tout remarquer sur les terrains de football. A 16 ans, il devient le plus jeune joueur de la sélection de la Réunion ; il fera partie des héros qui vont, pour la première fois, battre l'ennemi héréditaire dans un match de football : les Mauriciens.

Il y trouvera la gloire et un surnom : *Alambic* — d'où *Bibique* par la suite — après des libations exceptionnelles pour fêter la victoire.

Mais son avenir est tracé : il fera carrière dans le sport. Après un an de formation à l'INSEP (Institut National des Sports et de l'Éducation Physique) de Paris il entre au service de la Jeunesse et des Sports. il deviendra le premier Conseiller Technique Régional et le premier entraîneur en titre de l'île. Sa pédagogie et sa science du football feront de la *Saint-Louisienne* une des formations des plus titrées de l'île.

Bibique abandonnera la sécurité d'être fonctionnaire d'État pour se lancer dans la restauration au Boucan Canot sur la côte Ouest.

Un jour un médecin franc-maçon lui remet un document en lui souhaitant bonne chance. Il s'agissait du « testament » de Pedro Vasques, un navigateur portugais ; dans ce document de 1582, il indiquait un trésor caché à la Réunion. La carrière de Bibique venait de commencer ; il sera chercheur de trésor.

Il profite des déplacements professionnels de son nouveau métier — il est devenu inspecteur d'assurances — pour se documenter en Europe sur la piraterie. En 1968 et 1969, il rencontre des spécialistes au Portugal et en Espagne. Il retourne à la Réunion et se lance dans des fouilles archéologiques soulevant scepticisme et moqueries.

TIPVEAU Joseph

Conteur extraverti, s'affichant partout en tenue de pirate, il devient un personnage médiatique courtisé et pittoresque. Les plus grands (François Mitterrand, Johnny Hallyday, Michel Sardou) veulent le rencontrer. Qu'a-t-il découvert ? Des dizaines de pièces d'or suffisent à asseoir sa réputation. Il parle avec certitude de six trésors à la Réunion : à Ravine à Malheur (le trésor de La Buse ?), à la Pointe du Diable (celui de Vasques), à l'Anse des Cascades (celui de Boivin), à la Ravine de l'Hermitage, à la Ravine des Trois Bassins et au Chemin de la Tour des Roches.

Il parle et écrit beaucoup. Son premier livre se vendra à plus de 10 000 exemplaires ; il continue d'être l'attraction touristique majeur de la Réunion.

Le jeudi 30 mars 1995, il met fin à ses jours dans sa voiture au Tampon. Une déconvenue conjugale a eu raison du dernier corsaire.

LE MÉTIS DE L'AUBE

"Je me suis même retrouvé un ancêtre Portugais qui, parti aux Indes au XVI^e siècle, y a épousé une Hindoue. Par la suite, leur fille Monique Pereira — une quatorze-ronne donc — a suivi son mari Louis Caro jusqu'ici. Tout ceci me fait donc dire que je suis un métis de l'aube du peuplement de l'île, avec des apports de sang Breton, Bourguignon, Hollandais, Hindou."

Joseph Tipveau, *Le Quotidien de la Réunion* 28 avril 1994

Bibliographie

- *Sur la piste des frères de la côte*, St-Denis, AGM, 1982
- *Dieu et le sorcier*, St-Denis, AGM

Sources

- Archives Familiales
- Mme Georgette, service état civil Mairie de St-Paul

Illustration : Joseph Tipveau (Archives Familiales)

MS



Maurice **TOMI**

5 juin 1924 - 2 octobre 1996

Bâtitteur
Pionnier du logement social
Conseiller municipal de St-Denis

Fils de Joseph Benjamin Tomi et de Lucie Tarnec, Maurice Tomi est né le 5 juin 1924. Son père avait quitté la ferme normande pour rejoindre les Compagnons du Tour de France, dans La Charpente et la Menuiserie, avant de s'embarquer en 1920 vers l'île Maurice lointaine ; il y avait fondé l'entreprise Tomi, spécialisée dans le bâtiment. Il y avait également introduit le béton armé.

Après le Collège Royal de Curepipe, Maurice Tomi rejoint l'Angleterre en 1945 pour des études de médecine. Après trois années, il abandonne cette voie. A cette même époque, suite à des problèmes cardiaques, le père décide de prendre sa retraite à la Réunion, où sont installées ses filles. Maurice les y rejoint. Père et fils s'associent alors à parts égales dans l'entreprise Joseph Tomi & fils. En 1955, Maurice épouse Monique Sauger qui lui donnera deux enfants, Brigitte et Dominique.

Au décès du père, en août 1956, l'entreprise est florissante. Elle a construit nombre de maisons et bâtiments industriels. Maurice continue seul, en explorant un nouveau secteur : le logement social. C'est à cette époque que le Crédit Agricole de la Réunion accueille un nouveau directeur : Jean de Cambiaire. Un jeune architecte, Louis Dubreuil, s'installe lui aussi dans l'île. Tous trois décident de concocter la recette inédite de « *la Case Tomi* ». Ce type de logement individuel, à ossature bois, très économique, est conçu pour résister aux cyclones. Il est également facile à construire pour que l'habitant participe à l'élaboration de son futur logement. Le premier prototype, « *le carousel* », est lancé le 15 août 1961. Dès lors, les modèles prennent le nom de l'année de construction. Les différentes cases Tomi sont prévues pour sortir annuellement. Ainsi, en onze ans, de 1961 à 1972, près de 8.000 maisons sont construites.

En 1972, Maurice Tomi, crée une nouvelle société : Bourbon Bois. Un nouveau système permet de construire n'importe quel modèle sur une même base. En 1987, alors que le parc immobilier de la société atteint les 12.000 maisons, l'appellation *Tomi* disparaît du paysage : les sociétés Bourbon Bois et Prébat ont été vendues, avec clause de non-utilisation du nom pendant cinq ans. Cette clause s'achève le 1er janvier 1993.

A 70 ans, Maurice Tomi relance alors les maisons portant son nom. Il continue à trouver des solutions pour le logement. En 1994, même si la démarche et la mise en œuvre sont novatrices, la construction des Maisons Tomi s'inscrit toujours dans une même logique sociale. En partenariat avec la SEMADER, il réalise 200 habitations nouvelles. En quarante ans, ses entreprises ont construit plus de 22 000 logements à la Réunion.

TOMI Maurice

Maurice Tomi aimait d'ailleurs à dire, que 20% de la population réunionnaise habitait chez lui.

Maurice Tomi a participé à la création ou à la promotion de nombreuses entreprises dans l'île. Il a été Président du Syndicat du Bâtiment de 1958 à 1965, puis Président d'Honneur à partir de 1986. Il a également collaboré à la fondation d'organismes sociaux, comme, en 1963, l'Association Réunionnaise de Formation de la Main d'Œuvre, ancêtre de l'AFPAR. Il se déclarait favorable à une retraite à 55 ans pour les ouvriers; «*ce qui a double avantage, expliquait-il, de récompenser une dure vie de labeur, et, dans le même temps, de laisser la place aux jeunes.*» Pour les cadres, ceux qui assurent la gestion et le fonctionnement des affaires, la vie professionnelle devrait, selon lui, s'arrêter à 65 ans. Mais lui, à 70 ans passés, ne s'était pas arrêté. Il ne voulait pas prendre sa retraite avant d'avoir transmis son savoir-faire.

Maurice Tomi s'est aussi frotté à la vie de la cité. Il a été président de la délégation spéciale à la Mairie de Saint-Denis, pendant quelques mois, en 1962, lors de l'invalidation de l'élection de Gabriel Macé. Il a également été conseiller municipal de St-Denis. Il se définissait comme «*démocrate idéaliste*», «*trop, sans doute*», et «*pas assez souple*», voilà pourquoi il n'a pas voulu poursuivre en politique. Il meurt le 2 octobre 1996, victime d'une hémorragie cérébrale. Il est inhumé au cimetière de l'Est. La France perdait un grand humaniste.

« LA CASE TOMI DE L'AN 2000 : L'AUTO-CONSTRUCTION ASSISTÉE ... »

« Il ne faut pas décourager tous ceux qui font quelque chose de leurs mains. Au contraire, les communes devraient faire des trames viabilisées dans leur périphérie, avec des réseaux (eau, électricité, téléphone), et donner une parcelle à ceux qui en font la demande, en regardant ce que l'on peut faire pour qu'ils participent à la construction.

Avec 50% de la LBU, on réalise la trame, avec le restant, la dalle et après, on laisse les gens monter leur case dessus, avec des parpaings, du bois, des filaos, ce qu'ils veulent, mais là et pas n'importe où dans la nature. »

Maurice Tomi

Source
Archives Familiales

Illustration : Maurice Tomi (Archives Familiales)

MV



**François-Théodore
TROGNEUX
(dit *Le Saint*)**

30 avril 1708 - 24 juin 1736

**Premier curé de St-Benoît
Missionnaire lazariste**

François-Théodore Trogneux est né à Vaux, près d'Amiens, le 30 avril 1708. Attiré par la vocation religieuse et l'impérieuse nécessité de se mettre au service des autres, il entra au séminaire le 1^{er} août 1727. Avant même de finir sa formation, le RP Bonnet décida de l'envoyer en Chine pour répondre aux besoins des missions catholiques du grand sous-continent asiatique.

Le sous-diacre Trogneux s'embarqua au Port-Louis (Morbihan) le 12 décembre 1731 avec les RP Gaudon et Monet. Le voyage fut interminable. Il dura 2 ans. Deux années de privations et de dure et périlleuse navigation. Ils n'étaient pas au bout de leurs peines. Dès leur arrivée à Canton, ils furent arrêtés avant d'être refoulés. Ils reprirent le même vaisseau pour rentrer en France. La perspective de passer encore deux années en mer eut décontenancé n'importe qui. Pas le sous-diacre Trogneux. Le ciel mit fin à ses malheurs quand il fit escale à l'île Bourbon.

Le père Crais, Préfet apostolique en poste dans l'île saisit l'aubaine que lui procura l'échec de la mission en Chine et l'apparente disponibilité du sous-diacre Trogneux. En vertu des accords passés avec le père Bonnet, il consigna le jeune sous-diacre dans l'île pour les besoins de la population grandissante.

D'abord il fallait que le séminariste complétât sa formation. Il fut envoyé dans l'Inde pour y recevoir le diaconat et la prêtrise. Grâce à la diligence des jésuites de Pondichéry, François-Théodore Trogneux fut ordonné prêtre par l'Évêque de Sao-Thomé.

À son retour à Bourbon en 1734, il fut nommé à la paroisse de Saint-Benoît nouvellement érigée. Le premier curé du quartier bénédictin avait à s'occuper d'une population de 400 personnes environ (en 1735, l'île comptait 8 239 habitants dont 6 573 esclaves). Son engagement et sa disponibilité totale en toutes circonstances eurent vite fait le tour de la paroisse. Les habitants lui trouvèrent un surnom affectueux : *Le Saint*.

Mais le quartier était mal desservi en route, malgré la volonté du gouverneur Pierre-Benoît Dumas de faire ouvrir le 3 août 1733 le tronçon Ste-Marie-St-Benoît (Delisle et Rivière se chargeant de l'ouvrage). Mais les longues années passées en mer avaient fragilisé sa santé. Il était de plus en plus fréquemment malade. Vers la fin de décembre 1735, il eut une succession de bronchites graves et épuisantes. L'humidité de la cité des eaux vives et son refus de prendre du repos et du recul empêchaient toute guérison

TROGNEUX François-Théodore

durable. Alerté, Mgr Teste vint à son chevet. Mais la fin était proche. Dans la nuit du 24 au 25 juin 1736, le père Trogneux rendit l'âme. Il venait d'avoir 28 ans.

Le deuil à St-Benoît et dans toute l'île fut immense. L'abbé de Sublac assumera la succession à la cure de St-Benoît.

ST-BENOIT EN 1740

"Je commence par la cure de St-Benoît, parce que c'est la première qui se présente aux vaisseaux qui atterre à l'isle Bourbon... (Elle est) fort joly, bastie en pierre, d'une grandeur raisonnable... Au milieu (d'une grande cour carrée couverte d'un beau tapis de chiendent) est le presbytère bastie en pierre, composée de deux chambres et d'une sale ; plusieurs autres cases de bois et magasin aussi bien que pigeonnier, poulailler, parque à cochon rangé par simétries... Au bout de la cafféterie est l'habitation, où on plante le blé, le riz et le myl... D'un dimanche à l'autre on n'y voit âme qui vive que les noirs de la maison... Ce beau terrain, deux vaches pour avoir du lait, des cochons pour avoir de la gresse, de la volaille, deux cent piastres de pension, une barrique et demie de vin et (trente pots d') eau de vie, tout cela est suffisant pour faire vivre M. l'abbé de Sublac... fort joliment avec un peu d'économie..."

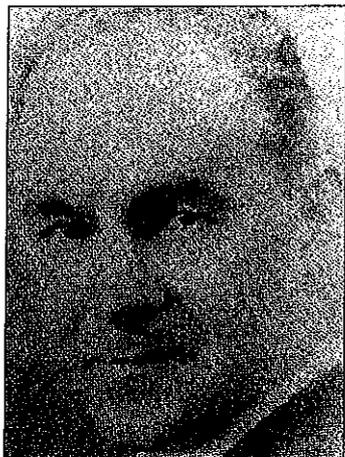
*Recueil trimestriel de documents et travaux inédits
pour servir à l'histoire des Mascareignes françaises juillet-septembre 1938*

Source

Almanach religieux du diocèse de la Réunion.

Illustration : Icône (*Eglise à la Réunion*, n° 220)

MS



Léon **TRUITARD**

9 août 1885 - 2 janvier 1972

Gouverneur de la Réunion

Léon-Hippolyte-Claudius Truitard est né à Chagny en Saône-et-Loire le 9 août 1885. Son enfance se passe à Cholon en Indochine où son père est architecte. Il retourne en France et fait ses études au lycée Carnot à Dijon avant d'intégrer l'Ecole Coloniale. Sa première affectation est à Majunga (Madagascar). Il rentre en France deux ans plus tard pour soutenir sa thèse de doctorat de droit : *"Madagascar et les intérêts français"*. Reçu brillamment, il rejoint un poste aux Comores à Dzaoudzi puis en 1912, retourne à Madagascar pour se marier.

Mobilisé en 1915 comme capitaine du 6^e colonial à Tananarive, il intervient dans le Sud malgache pour réprimer le soulèvement Bara. Il rejoint ensuite le front européen de la Somme. Il sera gazé et recevra la Croix de guerre.

En 1919, il retrouve Madagascar comme chef de cabinet du gouverneur-général Garbit. Après un crochet par Paris où il est l'adjoint de M. Peyrouton, directeur de l'agence Togo-Cameroun, il part pour le Cameroun avant d'être nommé gouverneur le 18 juin 1936, à la Réunion. Il prendra ses fonctions le 17 août 1936.

Avant même l'arrivée du gouverneur, les grèves ont commencé dans la colonie. La victoire du Front Populaire va créer une dynamique et accélérer le mouvement. Dans son discours-programme au Conseil Général, le gouverneur Truitard entend privilégier le dialogue social. Le logement et les œuvres de charité et de bienfaisance en direction de l'enfance et de la maternité seront ses priorités.

Les grèves vont se multiplier. Le conflit le plus dur va prendre naissance au Port le 19 janvier 1937, déclenché par le personnel du C.P.R.

Le mouvement va s'étendre aux dockers et se transformer en grève générale. Le 23 janvier, à l'appel de Gaston Rouffi et Léon de Lépervanche, leaders de la Fédération Réunionnaise du Travail, c'est toute la population portoise qui est appelée à manifester sa solidarité aux grévistes. La situation va alors se dégrader rapidement. Les esprits vont s'échauffer. On est à deux doigts de l'affrontement. Le 25 janvier, dans une atmosphère électrique les négociations vont aboutir in extrémis. Les grévistes verront leurs journées de grève payées. Par son esprit de conciliation, le gouverneur aura réussi à ramener le calme. La grève cesse le lendemain. La Réunion aura eu chaud.

TRUITARD Léon

Le gouverneur Truitard participe activement aux efforts déployés pour la réussite de l'Exposition de 1938. Le 10 janvier, un arrêté du chef de la colonie accorde la franchise postale au commissaire général de la foire. Il va seconder activement la municipalité dionysienne pour cette manifestation qui se tiendra sur l'ancien petit port de Saint-Denis.

Truitard aura une pensée en ce mois d'octobre 1938 pour Roland Garros. Les troupes de la garnison défilèrent devant les personnalités officielles et les membres de la famille avant le traditionnel dépôt de gerbes.

Truitard quitte la Réunion le jeudi 10 novembre à bord du *Chantilly*. La veille, un banquet d'adieu lui fut offert à l'hôtel de ville de St-Denis.

En 1940 à Paris, pendant la débacle, il assure l'évacuation du Ministère des Colonies à Bordeaux. Il est nommé ensuite gouverneur au Dahomey avant d'être mis en retraite en 1943. Révoqué sans pension par le gouvernement d'Alger, il sera par la suite réintégré dans ses droits. Il meurt à Dijon le 2 janvier 1972.

GOUVERNER C'EST ... ÉCOUTER.

"J'ai reçu, j'ai entendu, j'ai conseillé et je suis prêt à le faire encore tous ceux d'entre mes agents qui sont venus au nom de leurs camarades m'exposer très respectueusement, je dois le dire, et en toute confiance, leur desiderata, leurs inquiétudes et leurs espoirs. Car j'estime messieurs le temps venu d'écouter autour de soi si l'on souhaite en ce pays un nouvel équilibre social moins précaire".

L. Truitard, discours au Conseil Général.

Source

R. Lucas/M. Serviable, *les gouverneurs de la Réunion*, St-Denis, CRI, 1986.

Illustration : Léon Truitard (ADR)

MS